

Dans le sillage des grands pédagogues

La gerbe de textes libres

Annie de Laroachelambert

Maison de la Pédagogie de Mulhouse

Lundi 25 mars 2024

Coordination des traces :

Agathe Chenelot, membre MPM

Cette rencontre du 25 mars 2024 inaugure une formule d'Atelier co-organisé par la Maison de la Pédagogie de Mulhouse et le Rezo.

Après être allés pendant 6 ans « A la rencontre des grand(e)s pédagogues », nous voici « Dans le sillage des grand(e) pédagogues ». Après avoir découvert (ou re-découvert) bon nombre des figures majeures de notre patrimoine pédagogique et éducatif, nous donnons la parole à celles et ceux qui, aujourd'hui et autour de nous, mettent en place, dans et hors l'école, des outils, des pratiques, des démarches, des dispositifs pédagogiques qui peuvent être considérés comme autant de « possibles » pour répondre au mieux aux besoins des enfants, des jeunes, des élèves et aux défis de notre monde, dans le respect des valeurs de nos deux structures.

Dans le même temps, et en cohérence avec le changement d'orientation du projecteur (du passé, vers le présent... et l'avenir de notre système éducatif), les participants à ces rencontres sont invités à prendre une part plus active dans l'élaboration de la mémoire de la soirée. C'est pourquoi ce qui s'est appelé jusqu'ici LA Trace de nos rencontres devient maintenant LES Traces, c'est-à-dire un « Carnet de voyage » écrit à plusieurs voix « dans le sillage des grand(e)s pédagogues ».

Ces premières Traces reprennent les 3 étapes de la découverte de « la Gerbe de textes libres » :

- La présentation de cet outil pédagogique par Annie De Larochelambert ;
- Les « retours » des participants qui ont souhaité faire part, en toute liberté, de leurs réactions, de leur ressenti, des résonances, dans le sillage de la découverte de « la Gerbe » ;
- Des annexes, dans lesquelles Annie nous livre, *a posteriori*, des éclairages complémentaires à son intervention.

Bonne lecture et bonne découverte !

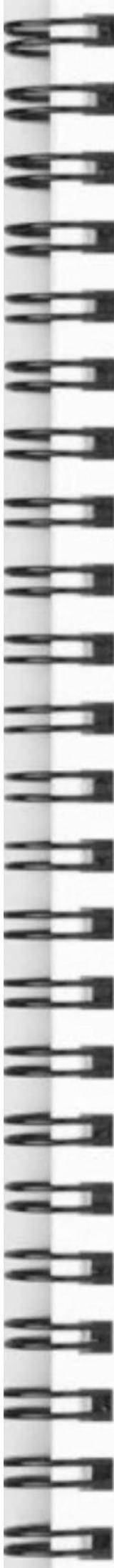
N'hésitez pas à nous faire part, à votre tour, de vos remarques, de vos résonances, de vos interpellations...

Jean-Pierre Bourreau,
Président de la MPM

SOMMAIRE

LA GERBE DE TEXTES LIBRES, UN OUTIL COOPERATIF AU SERVICE DE L'EXPRESSION LIBRE DES ENFANTS

1. UN PEU D'HISTOIRE EN GUISE D'INTRODUCTION.....	1
1.1. Célestin Freinet, un innovateur.....	1
1.2. Comment la pratique du texte libre s'inscrit-elle dans la Pédagogie Freinet ?.....	1
2. LA GERBE DE TEXTES LIBRES, DANS LA CONTINUITÉ DES REVUES DE TEXTES LIBRES DE L'ICEM.....	2
2.1. Comment l'équipe de « La Gerbe » est-elle organisée ?.....	2
2.2. Comment La Gerbe de textes libres fonctionne-t-elle ?.....	3
3. LA GERBE DE TEXTES LIBRES, OUTIL DE PRATIQUE DE LA COOPERATION.....	3
3.1. Participer à La Gerbe de textes libres et la réaliser sont un engagement	3
3.2. Comment la Gerbe peut-elle aussi devenir un outil de travail collectif au sein de la classe ?.....	5
4. LA GERBE OUTIL COOPERATIF ENTRE LES ENFANTS.....	7
4.1. L'entraide au sein de la classe.....	7
4.2. Apprendre à demander de l'aide... avant d'écrire.....	8
4.3. Demander de l'aide...pour se relire ou se corriger.....	9
5. LA GERBE DE TEXTES LIBRES OUTIL AU SEIN DU MOUVEMENT FREINET.....	10
5.1. Des samed'Icems et des articles dans CPE et Chantiers sur la pratique du texte libre et de la Gerbe.....	10
5.2. La participation aux revues nationales.....	10
DEVENIR AUTEUR, UNE EMANCIPATION PAR L'ECRITURE.....	10
RETOURS DES PARTICIPANTS	11
ANNEXES	
DES ELEVES TEMOIGNENT.....	18
DES ENSEIGNANTS TEMOIGNENT.....	20



**La Gerbe de textes libres, un outil
coopératif au service de l'expression
libre des enfants**

Annie de Laroachelambert

Membre du comité d'animation de la MPM

Et du conseil collégial de l'ICEM68-pédagogie Freinet

La Gerbe de textes libres est une revue éditée par l'ICEM68-pédagogie Freinet. Elle paraît cinq fois par an et se présente sous la forme d'une brochure de format A5, avec un nombre de pages allant de 32 à 42.

Le prochain numéro portera le N° 170.

1. Un peu d'histoire en guise d'introduction

« *La pédagogie Freinet est une éducation qui prépare les enfants et les adolescents d'aujourd'hui à être capables d'agir sur monde de demain.* » C Freinet

1.1. Célestin Freinet, un innovateur

Dès le début, Freinet a compris qu'il lui fallait un outil qui permette au texte libre d'exister. Aussi invente-t-il des outils de communication entre élèves de la classe, entre les classes (dans le cadre de la correspondance scolaire) et entre les enseignants.

En 1924, Freinet introduit l'imprimerie. Cette innovation rend possible matériellement la parution des textes des enfants de la classe et des journaux scolaires et leur diffusion hors de la classe.

Et en 1926, il lance la correspondance scolaire (pratique de la classe), *l'imprimerie à l'école* (bulletin destiné aux enseignants du mouvement), la CEL (coopérative qui produit et diffuse les productions pédagogiques entre enseignants pour leur classe), ainsi que *La Gerbe* (revue de textes libres d'enfants).

Mais ce n'est que 20 ans plus tard, après la guerre, en 1947, qu'il crée l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne) et en 1957 la FIMEM (Fédération Internationale du Mouvement de l'Ecole Moderne) qui regroupe dix pays.

1.2. Comment la pratique du texte libre s'inscrit-elle dans la Pédagogie Freinet ?

La Convention internationale des droits de l'enfant énonce que l'enfant est un être humain complet. Pour se construire, se développer il a besoin d'être écouté, valorisé et que sa parole soit accueillie et que son travail et ses jeux répondent à son questionnement et à des besoins réels. Il doit aussi apprendre à écouter, à respecter et à accueillir celle des autres.

Célestin Freinet a écrit : « *On ne sait bien que ce qu'on a transmis* ». Dans la classe coopérative Freinet l'enfant est à la fois sujet et acteur et son droit fondamental à s'exprimer est respecté.

« Chaque enfant est un être global qui s'engage tout entier dans ce qu'il exprime. » (*Collectif ICEM-Pédagogie Freinet-Perspective d'éducation populaire*). L'expression libre (écrite, orale, artistique, corporelle, musicale) ne doit pas être cloisonnée. Elle est rendue possible par une organisation de la classe et du travail qui font système et qui reposent sur trois principes :

- la coopération au service des projets, des apprentissages et de l'éducation à la citoyenneté ;
- l'expression libre en lien avec la communication et la présentation des travaux, des créations et des productions sous diverses formes (dont les textes libres), mais aussi le « quoi de neuf », la correspondance scolaire, le journal scolaire ;
- le tâtonnement expérimental lié à tous les apprentissages et qui permet à l'enfant d'apprendre à son rythme en lien avec ses pairs.

Dans ses textes libres, l'enfant imagine, rêve, pense, apprend à exprimer ses sentiments, ses convictions, à raconter son vécu oralement et par écrit. Le texte libre tient une place centrale et prend tout son sens dans cette forme d'architecture vivante et dynamique de la classe où le texte libre est socialisé et communiqué. Grâce à cette dynamique, les textes libres enrichissent la vie de la classe et les apprentissages tout en renforçant l'estime de soi des enfants¹.

2. La Gerbe de textes libres, dans la continuité des revues de textes libres de l'ICEM

2.1. Comment l'équipe de « La Gerbe » est-elle organisée ?

Il y a trente ans, notre publication, lancée par un petit groupe de l'ICEM68 dont je faisais partie, s'appelait *la Gerbe d'histoires d'enfants*. J'en suis devenue responsable de publication dès les premiers numéros et j'y ai participé avec ma classe tout en contribuant à sa réalisation. À la retraite depuis 7 ans, je poursuis ce travail avec les collègues de l'équipe qui la réalisent.

Je réceptionne les textes, les mets en page, les relis, émets parfois des remarques, puis les envoie à deux collègues de l'ICEM, Edith (du Haut-Rhin) et Dorothee (de Moselle) qui à leur tour les relisent, corrigent les fautes s'il en reste, notent leurs remarques et proposent parfois des corrections minimales. Quand un texte n'est pas publié, c'est le fruit d'une réflexion collective, souvent parce qu'il ne respecte pas un certain nombre de règles sur lesquelles je reviendrai.

La tâche de Dorothee est également de proposer un classement thématique des textes : contes, récits fantastiques, histoires d'animaux, textes de vie (en famille, à la maison...), à l'école, textes pour réfléchir, nos émotions, poèmes... En effet, les textes sont regroupés thématiquement et un sommaire est proposé en première page de la revue.

À ce stade, nous échangeons sur certains textes, ce qui me permet, de faire quelques corrections et de les classer par fichiers thématiques. J'ai aussi des échanges fréquents avec les collègues des classes et parfois (plus rarement) directement avec les auteurs ou autrices.

Entretemps nous mettons au point l'éditorial qui est toujours en lien avec les textes des enfants et met en avant une idée essentielle. Des passages sont cités, quelques brèves explicitations sont ajoutées pour mettre en lumière, très simplement, pourquoi notre attention a été retenue. A la fin, une ou deux questions invitent les enfants-lecteurs et auteurs ainsi que les classes participantes à réfléchir et, pourquoi pas, à débattre.² Notre ambition est que les classes saisissent la balle au bond, et rédigent à leur tour l'éditorial. Et ça marche ! Depuis quelques numéros, des échanges se développent entre les auteurs de textes libres et des classes envoient leur proposition d'éditorial : « Comment finir un texte ? » ou « Ce que nous apprécions le plus dans l'écriture de nos textes, c'est la liberté¹ ! ».

A ce stade, tous les textes sont prêts pour la dernière phase qui est la mise en page réalisée par Alain (qui a été mon élève du CE2 au CM2 et qui est devenu professeur des écoles). Je lui envoie les fichiers des textes regroupés thématiquement. Quelle que soit la classe (de la maternelle au CM2), les histoires et textes sont regroupés thématiquement. Les retours des collègues montrent que les « petits de maternelle » ont autant de plaisir à écouter les histoires des « grands » lues par leur maîtresse que ces derniers à lire celles, souvent plus courtes, des « petits ». Alain incère également les dessins envoyés (de moins en moins nombreux ces dernières années !), établit la pagination, ajoute le sommaire... Nous relisons le numéro afin qu'il puisse tenir compte des dernières corrections avant de l'envoyer à Josiane et Bruno qui l'impriment et l'expédient par la poste aux classes inscrites.

¹ voir les textes des élèves de CE2 de l'école Pergaud de Belfort - N°165 de *La Gerbe de textes libres*

² Editoriaux des N° 160 (*Les enfants ont besoin...*) et 163 (*Nous sommes tous différents*) de *La Gerbe de textes libres*

2.2. Comment La Gerbe de textes libres fonctionne-t-elle ?

La première condition pour qu'une classe puisse recevoir notre recueil de textes libres était que l'enseignant soit abonné à *Chantiers Pédagogiques de l'Est (CPE)*, revue des *pédagogues Freinet de l'Est* puis à *Chantiers* qui en était un supplément gratuit. Depuis que *Chantiers* a cessé de paraître, La Gerbe de textes libres est devenue une revue à part entière à laquelle les classes s'abonnent pour 20 euros par an les 5 numéros.

Aujourd'hui, ce sont de 20 à 30 classes, soient 500 à 600 élèves de l'Est de la France (Haut-Rhin, Bas-Rhin, Territoire de Belfort, Vosges et une classe du Lot) de la maternelle au CM2, qui y contribuent. Nous avons eu jusqu'à 35 classes participantes, dont une à l'école française de Washington ! Depuis le début, 100 à 150 enseignants et des milliers enfants y ont participé !

Depuis le début, La Gerbe de textes libres est avant tout un projet de classe. Il n'est pas possible à des enfants de s'y abonner individuellement, seules les classes peuvent la recevoir. Par contre, un abonnement « *Découverte* » d'un an est maintenant proposé aux enseignants du mouvement Freinet qui le souhaitent.

Une feuille de recommandations et de conseils pour le choix et la mise au point des textes, qui rappelle les grandes lignes de la pratique du texte libre dans une classe Freinet, est jointe au numéro de la rentrée. Car si les textes sont libres - c'est-à-dire que le sujet et la nature du texte ne sont jamais imposés par l'enseignant - cela ne signifie pas que les premiers jets sont publiés sans qu'une relecture attentive auquel sont associés un groupe d'élèves ou la classe soit organisée.

Dans les premiers temps, les échanges s'effectuaient par la poste. C'étaient souvent les enfants qui mettaient les textes tapés ou manuscrits sous enveloppe et écrivaient mon adresse. Maintenant, nous ne communiquons plus que par échanges de courriels. Je réponds personnellement à tous les envois de textes. De plus, une « *Framaliste* » nous permet d'envoyer des informations à tous les collègues participant à La Gerbe.

3. La Gerbe de textes libres, outil de pratique de la coopération

3.1. Participer à La Gerbe de textes libres et la réaliser sont un engagement

La Gerbe de textes libres est une œuvre collective qui résulte certes de l'engagement de l'équipe des membres de l'ICEM qui la réalisent mais surtout de celui des enfants et des collègues sans lesquels elle ne pourrait pas paraître.

3.1.1. Un engagement entre travail et plaisir pour les élèves

Participer à La Gerbe est d'abord un projet de classe qui implique l'engagement des élèves. La décision est prise collectivement en réunion de Conseil. La classe remplit une fiche où tous les enfants et leur enseignant s'engagent à envoyer régulièrement quelques textes mis au point en respectant un planning établi chaque année. Seules les classes qui ont signé cet engagement peuvent la recevoir. Pour ce projet, les enfants sont collectivement responsables du choix qu'ils ont fait de coopérer à sa réalisation. Ce document est souvent affiché dans les classes avec les tableaux d'organisation des responsabilisés. De plus, dans certaines classes, lors du Conseil, deux élèves *responsables de La Gerbe de textes libres* rappellent les dates butoirs pour l'envoi des textes et proposent des temps de choix des textes. Les numéros sont présentés dans une boîte ou dans le coin-bibliothèque de classe. Un système d'emprunt permet la circulation des numéros que les enfants peuvent rapporter chez eux pour les lire, les montrer à leurs parents (surtout si leur texte a été publié !) ou pour préparer la lecture à haute voix suivi d'un court échange, d'un texte qu'ils ont apprécié.

Les enfants apprennent ainsi collectivement ce qu'est un engagement dans la durée. Car s'engager s'apprend ! C'est faire œuvre commune et porter dans la durée une forme de promesse collective. S'engager c'est agir, s'en donner les moyens, s'organiser collectivement. Tout engagement implique de se retrousser les manches. La pédagogie Freinet est une pédagogie où le travail, « *en lien avec une production, est un agent principal dans le processus éducatif et non seulement comme objectif à*

atteindre » (*Dictionnaire de la pédagogie Freinet*). Ainsi, le projet de participer à *La Gerbe de textes libres* réunit-il toutes les dimensions (sociale, culturelle, affective) d'un travail créatif qui comporte une part d'engagement.

Chaque enfant doit également être « maître » et responsable de ses textes libres et pouvoir choisir librement ceux qu'il souhaite communiquer à l'enseignant et à la classe. La décision de l'auteur de proposer un texte à la classe l'engage et sa liberté doit être respectée. Elle ne saurait être contrainte. Pour la garantir, dans ma classe, chaque élève disposait de deux cahiers :

- un cahier d'écrivain (très personnel) dont la couverture, personnalisée, faisait l'objet d'un des premiers projets artistiques (peinture, collages, dessins au gré de l'envie de son créateur) de l'année. Les enfants y écrivaient les premiers jets de leurs textes libres pendant les temps de travail personnel ou quand ils en avaient le temps et l'envie. Je ne le regardais que s'ils décidaient de me le montrer et ne le ramassais jamais. L'enfant pouvait emporter ce cahier chez lui ou décider de le laisser dans le casier. De plus, les autres élèves n'avaient pas le droit de le lire sans sa permission. C'était une règle de respect stricte. Un droit d'auteur en quelques sortes,
- un deuxième cahier (de travail des écrits) dans lequel les enfants recopiaient, une ligne sur deux, sur la page de droite, les textes qu'ils souhaitaient corriger et lire aux autres enfants. La page de gauche était réservée à mes corrections, remarques, indications de fiches de travail pour approfondir un point de grammaire, d'orthographe ou de conjugaison...

Ce dispositif qui préservait la souveraineté de chaque enfant sur ses écrits et son intimité, a permis à plusieurs enfants qui avaient un passé scolaire difficile et étaient parfois en porte à faux avec les contraintes scolaires d'entrer dans l'écriture puis les apprentissages.

3.1.2. Réaliser La Gerbe, un engagement pédagogique pour les enseignants

C'est également un engagement pour les enseignants. La pratique du texte libre a une place centrale dans la vie classe. « *Le texte libre ne doit pas être un à-côté de votre travail scolaire. Il doit en devenir le point de départ et le centre.* » (*Freinet, 1960*). Bien sûr, les classes sont investies dans d'autres projets collectifs (correspondance, classes-nature...) et personnels (recherches, créations...) auxquels s'ajoutent les projets d'école et les évaluations nationales souvent chronophages. Les journées semblent souvent trop courtes pour tout concilier, organiser tranquillement, de manière détendue et coopérative. Or la pratique du texte libre ne se limite pas à l'écriture des textes et à leur correction par l'enseignant. Elle a besoin, pour s'épanouir et être enrichissante, de différents temps : temps de mise en commun, temps de présentation et de réception des textes à la classe, temps d'échanges et temps de mise au point. Ce sont ces différents moments partagés autour des textes libres qui, en se renouvelant, permettent une réelle réflexion, portée par la classe, sur la langue, le sens, la construction des textes. Ils sont autant de conditions pour que chaque enfant accède à une expression personnelle. Cette persévérance de l'enseignant dans les choix que la pratique du texte libre implique est en soit un engagement

3.1.3. Réaliser La Gerbe, un engagement enrichissant au sein de l'ICEM pour l'équipe

« *Célestin Freinet, par son pragmatisme, son matérialisme pédagogique, a toujours cherché et introduit des outils dans la classe afin de libérer l'enfant des contraintes et de la tutelle adulte en le rendant plus autonome* » (*Nouvel Educateur N°107- Katina Iérémiadis*). Dans cette perspective, La Gerbe de textes libres est un outil coopératif né du désir et du besoin de valoriser les textes libres des enfants de nos classes mais aussi de permettre des échanges entre les enseignants de l'ICEM sur la pratique du texte libre. Comme les autres outils Freinet, elle a pour objectif de permettre aux enfants de s'approprier leurs apprentissages (du lire-écrire) et d'acquérir des compétences tout en étant acteurs dans une organisation coopérative de leur classe.

L'engagement des membres de l'équipe de *La Gerbe de textes libres* est porté par la volonté renouvelée de mettre au service des enfants un outil au service de leurs apprentissages qui valorise leurs textes libres et permette leur expression. « Faire équipe » à quatre et même six (Josiane et Bruno l'impriment et l'envoient) est important car nous nous organisons, échangeons, confrontons nos points de vue pour que notre revue paraisse.

Numéro après numéro, notre coopération et la conviction que nous sommes un rouage d'une pratique essentielle génératrice de plaisir et de progrès pour les enfants, nous portent et nous enrichissent.

3.2. Comment la Gerbe peut-elle aussi devenir un outil de travail collectif au sein de la classe ?

3.2.1. La Gerbe de textes libres, un outil au service de l'expression écrite

Les textes qui seront envoyés (deux ou trois au cycle 3, six au cycle 2) sont sélectionnés par les enfants parmi un certain nombre présentés par leurs auteurs et autrices à la classe. Les élèves choisissent des textes qui leur plaisent pour leur sujet, leur sensibilité, leur originalité. L'idéal est que le choix s'opère par consensus. Ce sont les échanges autour des textes qui sont importants. Il n'est pas nécessaire de procéder à un vote.

Mais pour être édités ces textes doivent répondre aux exigences posées par la communication de tous types d'écrits en dehors de la salle de classe. Aussi doivent-ils souvent être améliorés. La classe ou un groupe d'enfants doivent procéder à une relecture collective qui entraîne souvent quelques corrections, précisions ou améliorations.

Dans le document intitulé *recommandations pour le choix des textes*, nous rappelons l'importance et la richesse des temps de relecture et de mise au point collective des textes.

À cette étape, le groupe-classe, constitué par les enfants de la classe et son enseignant, doit apporter à l'auteur du texte toute la coopération affective (écoute bienveillante, critique aidante) et technique (corrections au niveau de la forme et du fond) pour que son écrit soit au plus près de ce qu'il veut exprimer, parfaitement compréhensible par un lecteur extérieur à la classe et publiable sur le plan orthographique, grammatical et langagier.

Pour que la pratique du texte libre devienne une institution, il faut que des temps dévolus à l'écriture, à la présentation des textes et des moments de mise au point soient réguliers et fréquents. Une séance de mise au point de texte permet de créer des habitudes de travail et de questionnement sur la langue. Comme pour toute pratique pédagogique, c'est la fréquence qui rend possibles de réels progrès. Un ou deux savoir-faire peuvent être retenus à chaque séance. La classe se constitue ainsi un corpus d'aides à l'écriture et à l'amélioration des textes libres.

« Dans ce processus, la coopération et l'entraide sont indispensables. Si écrire et apprendre sont des actes individuels, ils se placent dans une communauté d'apprenants qui coopèrent. Un savoir, quel qu'il soit, ne vaut que s'il est partagé. » (Catherine Chabrun - Entrer en pédagogie Freinet)

3.2.2. Quels en sont les apports positifs sur le plan de l'expression écrite des enfants ?

La pratique du texte libre, par la valorisation des productions diverses et personnalisées qu'elle entraîne, augmente l'estime de soi des enfants. Elle crée une dynamique de progrès dans la maîtrise de l'expression écrite. Si le travail de relecture attentive et d'amélioration des textes est réalisé régulièrement, il devient aussi un rituel, source de plaisir. Les enfants participent de plus en plus, font des propositions. Les échanges s'améliorent et s'enrichissent au fil des séances.

Pour les classes engagées dans une pratique fréquente du texte libre, La Gerbe de textes libres peut devenir un outil de travail collectif qui permet de « balayer » le programme grâce à ce travail sur la langue. Les textes choisis puis relus et améliorés collectivement constituent, au fil de l'année un patrimoine du "lire-écrire" et des références culturelles communes pour tous les enfants de la classe. Les enfants développent des compétences littéraires en établissant des liens entre les livres, contes et textes lus en classe et leurs textes.

3.2.3. À quelles exigences un texte doit-il répondre pour être publiable ?

Un certain nombre de points concourent à une parfaite compréhension du texte par les lecteurs extérieurs à la classe, quel que soit leur âge.

Ils concernent d'abord la forme.

Pour que leurs textes soient compréhensibles, les enfants apprennent progressivement à être attentifs à la cohérence du récit (même pour les textes fantastiques), à la conjugaison correcte des verbes, à l'utilisation à bon escient des substituts du nom, à la correction orthographique. L'enseignant doit veiller à ce que les interventions soient mesurées pour ne pas ôter aux textes leur fraîcheur et leur originalité. Aussi ne doit-il pas inciter à des corrections trop nombreuses qui les « dénatureraient ». Il ne s'agit pas de tomber dans le travers de la « scolastique » tant décriée par Freinet !

Parfois, un travail spécifique sur le vocabulaire peut permettre d'éviter les répétitions qui n'apportent rien, de corriger les imprécisions, de réfléchir à la pertinence de l'utilisation d'un mot ou d'un autre, de rendre les enfants attentifs aux différents niveaux de langage, de corriger les abus de termes familiers et l'utilisation de superlatifs comme « *super* » et « *trop* ». Mais là aussi, il s'agit d'être mesuré et d'adapter les exigences au niveau des enfants dont la langue est en construction. « *Parfois, il faut savoir accepter certaines créations langagières souvent témoins d'un tâtonnement, d'une recherche sur la langue et même les mettre en valeur* » (*Quelques idées-forces pour la pratique du texte libre-document de l'ICEM68*).

Des échanges intéressants peuvent avoir lieu autour du choix d'un titre approprié, de comprendre l'importance du titre et de le modifier après relecture afin qu'il soit plus pertinent...

Une relecture attentive est souvent nécessaire au niveau de la ponctuation et de l'organisation en paragraphes du texte.

Ces mises au point collectives donnent lieu à des échanges et génèrent tout naturellement des recherches, des vérifications qui sont autant de situations vivantes et naturelles qui peuvent s'apparenter à des « exercices ». Ces échanges vivants qui sont source de plaisir et d'intérêt, motivent les enfants. On aborde ainsi, tout naturellement, de nombreux points du programme qui s'articulent dans la dynamique créée par les échanges. Les acquisitions qui en découlent imprègnent profondément les enfants car elles sont liées à leur vie, à leur personne ou à celle de leurs camarades de classe, à leur expression et au vécu de la classe. Elles permettent des ancrages affectifs et des références collectives (« *c'est comme dans le texte de...* ») qui constituent peu à peu une culture collective de la classe.

La relecture nécessite aussi des corrections sur le fond.

L'équipe de La Gerbe de textes libres propose un certain nombre de règles.

En premier lieu, les textes publiés ne doivent pas encourager les écrits violents. Il arrive que les enfants écrivent des histoires pleines de violence et même de scènes d'horreur, inspirées par des jeux et des films auxquels ils ont accès. Elles peuvent faire l'objet de débats au sein de la classe mais elles ne peuvent pas paraître dans La Gerbe de textes libres. D'une part, car elles risquent d'être mal comprises par les lecteurs âgés de 4 à 11 ans, mais aussi de constituer un modèle, voire un encouragement à écrire des textes de ce type. Enfin, la Gerbe de textes libres est une publication scolaire. Pour toutes ces raisons, nous avons

décidé de ne pas diffuser de telles productions qui n'apportent rien en profondeur et sont même souvent très pauvres du point de vue de l'imaginaire. .

Ce n'est pas le cas des contes, de certaines histoires vécues ou réellement imaginées, ou de textes de réflexion dans lesquels les enfants s'expriment par rapport à la violence. Ces textes sont à considérer différemment et leur publication ne sera pas à exclure.

Les textes publiés doivent également respecter les personnes. Les publications enfantines sont soumises à la législation tout comme les publications des adultes. Les enfants, producteurs d'écrits, doivent prendre conscience de leur responsabilité en tant qu'auteur et des exigences imposées par la loi qu'ils doivent respecter. La diffusion d'un texte hors de la salle de classe ne peut pas s'envisager si des personnes - enfants ou adultes - sont nominativement mises en cause ou facilement identifiables ou si elles sont mises dans des positions inconfortables.³

Le rôle de l'école est de développer la tolérance et le respect de tous. Aussi devons-nous être très prudents face aux textes humoristiques ou supposés tels, dont les personnages, réels ou fictifs, font l'objet de moqueries ou de discrimination. C'est pourquoi nous proscrivons ces écrits irrespectueux et discriminatoires (anti-blondes, -femmes, -vieux, -gros...), alimentés par des blagues douteuses qui circulent partout.

Cette mise en garde ne concerne pas l'humour réel qui est respectueux aussi bien des personnages que le texte met en scène, que des lecteurs et même de son auteur. L'humour demande un réel travail sur la langue, sur les multiples sens des mots, sur le comique de situation et permet d'exprimer des liens originaux entre des êtres, des objets ou des situations.

Lors de la mise au point de son texte, il faut que les pistes de corrections proposées par la classe à l'auteur du texte constituent une aide au service de l'expression réelle de l'enfant. Elles doivent se faire avec son assentiment car son texte est « sa propriété intellectuelle ». Aussi l'enseignant doit-il faire preuve de douceur et de délicatesse.

Dans tous les cas de correction de texte (individuelle ou collective), il faut être attentif à ne pas dénaturer le texte par un excès de corrections. Il est important que le texte corrigé garde son authenticité et sa fraîcheur. L'auteur ne doit en aucun cas se sentir dépossédé de sa production.

La mise au point collective d'un texte est une pratique enrichissante. Elle fait vivre des lectures plurielles qui permettent à l'auteur de découvrir toute la complexité de son texte. L'individu et le groupe se nourrissent de ces échanges. Elle permet également, au fil des séances, le constat répété et ancré dans l'affectif, que richesse du vocabulaire, orthographe, grammaire et syntaxe peuvent et doivent être au service de l'expression.

³ Document Hadopi de l'éducation nationale : DIFFUSER DES CRÉATIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE SCOLAIRE <https://eduscol.education.fr/document/12910/download>

4. La Gerbe outil coopératif entre les enfants

4.1. L'entraide au sein de la classe ...

Dans un numéro de *La Gerbe de textes libres*, nous avons fait le choix de mettre en avant le texte d'une élève qui rappelle combien l'entraide est une vertu précieuse pour l'être humain, qu'elle permet de grandir, de progresser et de se surpasser.

Ma copine et moi

Un jour, je suis allée chercher ma copine Süeda pour jouer devant la porte de mon immeuble. J'étais en rollers et je suis tombée trois fois ! Mais Süeda m'a à chaque fois aidée à me relever. Grâce à elle, j'ai progressé.

Nisa, CE1, école du Blosen, Thann, Haut-Rhin

La pratique du texte libre, telle que nous la concevons, s'inscrit dans un processus d'apprentissage où l'enfant peut avoir recours à l'entraide et plus généralement à la coopération afin de progresser dans l'accomplissement de sa tâche.

Concevoir une pratique individuelle où l'enfant est acteur de son apprentissage lorsqu'il écrit son texte, se cherche, se pose des questions, doute, tâtonne, n'est pas antinomique avec un cadre collectif où il est acteur au milieu d'autres enfants acteurs qui forment ensemble un réseau riche en ressources diverses. *« Le texte libre permet à l'enfant d'être l'acteur de l'apprentissage de sa langue par tâtonnements répétés sous un réseau d'influences diverses. » C. Freinet*

Lorsqu'il écrit un texte, l'élève rencontre une multitude d'obstacles. Le recours à ses pairs lui confère plusieurs avantages. Il lui permet de ne pas se démobiliser dans l'accomplissement de sa tâche tout en faisant émerger des pistes de réflexion grâce auxquelles ils pourra surmonter les obstacles rencontrés et progresser. C'est le pari que nous faisons. Ce temps de réflexion collective autour d'un texte, est le « point d'ancrage » nécessaire à son auteur pour progresser. Ce qui était possible devient alors réalisable. Le texte prend forme grâce à l'aide apportée par la classe. L'estime de soi et la confiance de l'enfant qui aura bénéficié de l'aide et du soutien du groupe s'en trouvent renforcées et le sera encore davantage si son texte est publié.

Dans son processus d'écriture, l'enfant en panne d'idées ou en difficultés a besoin de l'aide de la classe pour le soutenir. Différents outils, aides, dispositifs, formes d'organisation du travail sont indispensables pour permettre à tous de progresser et de vaincre leurs blocages. Voici quelques pistes puisées dans notre expérience d'enseignants en cycle 3 pour mettre en place la coopération au service du texte libre.

4.2. Apprendre à demander de l'aide... avant d'écrire

La classe coopérative, offre un milieu favorable non seulement à l'expression mais aussi à la recherche de solutions aux problèmes rencontrés par les uns et les autres. Parce que leurs écrits sont socialisés, les élèves-auteurs de textes individuels- sont assurés de rencontrer l'aide qui leur permettra d'écrire, de poursuivre lorsqu'ils sont bloqués, de corriger et d'améliorer leur texte. Ce cadre sécurisant rend possible l'écriture de textes libres parce qu'il respecte le rythme, la liberté et le besoin d'expression de chaque enfant.

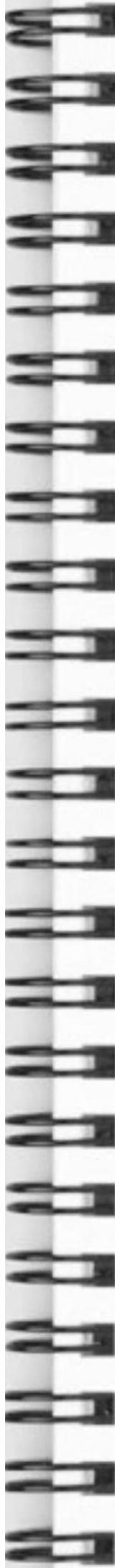
Les élèves ont à leur disposition une série de numéros de La Gerbe de textes libres. En début d'année, il arrive que certains ne rentrent pas dans l'écriture. Ils ont besoin d'être rassurés et de se construire une représentation mentale de ce qu'est un texte libre. Ils utilisent ce temps à lire des textes libres dans la revue. Peu à peu, ils entreront à leur tour dans l'écriture.

La lecture-présentation quotidienne ou bi-hebdomadaire de textes libres parus dans La Gerbe de textes libres permet également d'alimenter l'imaginaire des enfants, surtout si elle est suivie d'un temps d'échanges sur ce qui fait l'intérêt des textes présentés : *« Ce qui me plaît dans ce texte c'est... »*

Après la 1^{ère} phase d'écriture, un temps de lecture des premiers jets par les élèves qui le souhaitent peut être institué. Entendre les textes des autres leur donne des idées : les élèves bloqués y trouvent souvent une forme d'inspiration.

Il faut aussi leur permettre de poser toutes les questions qu'ils souhaitent, sans hiérarchie et surtout sans jugement. Le but étant de sécuriser les enfants rétifs et de les amener à plus de confiance. Des réponses sont proposées, des idées sont notées au tableau, des mots-outils aussi, des exemples sont recherchés dans des textes présentés... Après ce temps collectif, le travail individuel peut reprendre son cours.

On peut inviter l'enfant en manque d'inspiration, à consulter un fichier d'idées, de pistes. Sur ces fiches figurent aussi bien des images inductrices (découpées dans des illustrés, magazines), que des débuts d'histoires recopiés dans des textes libres, ou des questions qui invitent à se souvenir d'un épisode précis de sa vie, d'un rêve, d'une rencontre ... ou à s'exprimer sur ce qu'on pense. Ces fiches d'aides peuvent être classées par « genres » de textes (histoires vraies, histoires fantastiques, sports, ce que je pense, poèmes... mais ce n'est pas indispensable).



Par contre, ce fichier - et plus largement l'ensemble des aides à l'écriture ou des outils de la classe - sont efficaces si leur construction est un projet coopératif. Les enfants s'approprient ce fichier s'il est enrichi régulièrement par les propositions et les apports des uns et des autres. Il devient ainsi leur fichier, leur boîte à idées, leur outil.

Dans ses recherches, l'enfant peut également être accompagné par un de ses pairs. Bénéficier de l'accompagnement d'un autre enfant le rassure. N'étant plus seul, son angoisse « de la feuille blanche » disparaît. Pour l'enfant bloqué, il est plus facile d'écrire ce qu'il aura commencé à raconter. La verbalisation entre les deux enfants amorce la phase d'écriture. Il trouvera sa motivation à écrire dans l'intérêt que ses idées, son histoire ou sa narration auront suscité chez son camarade.

4.3. Demander de l'aide...pour se relire ou se corriger

Dans la classe Freinet, écrire est un processus social qui prend tout son sens à travers l'accueil positif fait aux textes. Le texte libre est un écrit vrai, qui s'adresse à des lecteurs. Certes, l'enfant écrit pour s'exprimer mais aussi parce qu'il a l'assurance d'être lu, d'intéresser ses camarades et que son texte sera mis en valeur : affiché, publié, envoyé à son correspondant... Chaque texte constitue un lien potentiel entre l'auteur et la classe et non entre l'élève et le maître (comme c'est le cas des rédactions).

De façon informelle, lire son texte à un camarade de classe pour recueillir son avis ou le questionner, représente une aide précieuse. De cette phase d'oralisation émergent, tout naturellement, des corrections ou des améliorations. Cela suppose une organisation de classe où ces échanges libres sont possibles. Par exemple, dans une configuration de classe où les élèves sont regroupés en îlots, autoriser les échanges libres au sein de chaque îlot permet à chacun de recueillir rapidement un premier avis sur le texte libre qu'il a écrit.

L'enseignant peut aussi institutionnaliser le travail en binôme ou le tutorat et organiser un système qui dans sa forme aboutie amènera un élève volontaire à répondre à la demande de l'un de ses camarades et de lui apporter son aide.

Des outils d'aide à la mise au point des textes peuvent aussi être mis en place. La fiche-guide de relecture des textes libres constitue un autre outil collaboratif. Elle se construit avec les enfants et est enrichie, séance après séance, tout au long de l'année. Elle peut être glissée dans le cahier, affichée au mur, rangée dans un classeur des textes libres. C'est la fréquence de son utilisation et son aspect évolutif d'outil coconstruit qui en fait la pertinence et garantit son efficacité. Les enfants seuls ou par binômes s'y réfèrent au moment de la relecture de leur texte. Elle sert également de guide et de support pendant les travaux en groupe ou collectifs de mise au point des textes.

Ainsi mis en place, le travail coopératif devient indispensable. Il permet à l'élève-écrivain de travailler son texte libre en puisant dans toutes les ressources de la classe. Des liens de respect et de solidarité se nouent peu à peu entre les élèves. Ils permettent à la réciprocité de s'installer.

Aider son camarade de classe engendre des progrès d'un côté comme de l'autre car les questions et les réponses émises par le tuteur contraignent le tuteur à réfléchir son aide et à l'adapter aux multiples retours du tuteur. Le savoir circule et se transmet dans les deux sens et rend les échanges entre élèves enrichissants, les élèves pouvant être à la fois tuteurs puis tutorés, aidants et aidés.

Les textes libres des élèves gagnent peu à peu en qualité, des outils se mettent en place et évoluent, et finalement, en devenant auteurs de leurs textes libres, les élèves gagnent en confiance et en assurance et voient leur autonomie grandir.

5. La Gerbe de textes libres outil au sein du mouvement Freinet

5.1. Des samed'icems et des articles dans CPE et Chantiers sur la pratique du texte libre et de la Gerbe

Au fil des ans, l'ICEM68 a organisé plusieurs rencontres (samed'icem) autour de ce sujet. À la suite de ces réunions thématiques d'échanges entre collègues du mouvement Freinet autour de nos pratiques du texte libre, nous avons écrit des articles qui ont paru dans CPE, Chantiers et parfois l'Éducateur Freinet. On peut les lire sur le site de l'Icem68. Nous avons également rédigé un document intitulé « Quelques idées-forces pour la pratique du texte libre », et réalisé des posters pour une exposition présentée par le groupe départemental du Haut-Rhin dans le cadre du Congrès ICEM-pédagogie Freinet, en août 2009.

5.2. La participation aux revues nationales

Chaque année les numéros de la Gerbe de textes libres sont envoyés au collègue responsable de Jmag. Celui-ci m'a écrit :

« Nous, à Jmag, avons grand besoin des textes de La Gerbe de textes libres : pour les deux dernières années, sur 20 textes publiés, ce sont pas moins de 8 textes qui ont été sélectionnés dans "La Gerbe de textes libres" puis choisis par les classes, illustrés et publiés. ("Le corbeau voyageur" de Rixheim ; "Le chat maladroit" de Rixheim ; "La dispute" de Brunstatt ; "La biche et le renard" de Belfort ; "La bataille de boules de neige" de Masevaux ; "La poule et le renard" de Meistratzheim ; "Le fond" de Wettolsheim ; "Dans la forêt" de Belfort. »

En d'autres termes, 4 textes sur 10 soit 40 % des textes qui sont sélectionnés puis illustrés par des classes avant de paraître dans Jmag sont issus de La Gerbe de textes libres !

Devenir auteur, une émancipation par l'écriture

« C'est l'aventure de l'écriture qui ouvre de nouveaux espaces pour une liberté de penser, une liberté d'être » (Edmond JABES)

Pour l'enfant, devenir auteur est une expérience réellement émancipatrice où il s'« auteuriser » en s'autorisant à écrire librement. En d'autres termes, en écrivant des textes libres, l'enfant devient auteur.

La conviction que La Gerbe de texte libres enrichit la vie des classes, donne du sens à l'acte d'écrire et constitue un moteur puissant de progrès et d'émancipation nous porte. Par cette pratique, le langage écrit et oral retrouvent leur fonction première d'expression et de communication. La valorisation de leurs textes apporte aux enfants satisfaction, joie et plaisir. L'enfant-auteur réalise qu'il n'est pas seul à écrire. À tous les stades de l'écriture et de l'élaboration, le texte libre permet aux émotions positives, moteur des apprentissages, de s'exprimer. Des liens valorisants se nouent et les enfants sont heureux de contribuer à la réalisation d'une revue, de leur revue.

Bibliographie

Pour l'école du peuple : Célestin Freinet - FM Petite collection Maspero

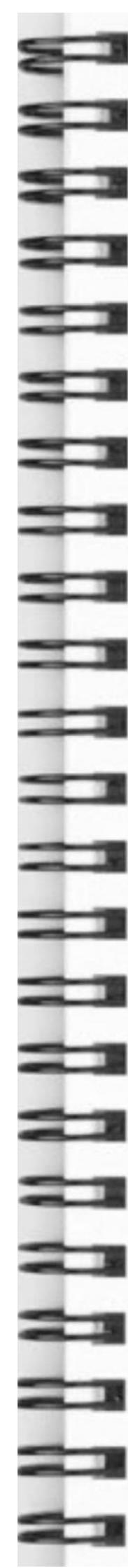
Perspectives d'éducation populaire – Collectif ICEM -Pédagogie Freinet – PCM Petite collection Maspero

Entrer en Pédagogie Freinet – Catherine Chabrun – Libertalia

Le texte libre- Pourquoi ? Comment ? Supplément au Nouvel Educateur N°2 – octobre 1988

Dictionnaire de la pédagogie Freinet – Laboratoire de recherche Coopérative-Pédagogie Freinet-ESF Editions (Sciences humaines)

La clé du texte libre – Ecrire des textes libres de la maternelle au lycée- Pratiques & Recherches N°66 – ICEM-Pédagogie Freinet



**Retours des participants
sur la présentation de**

La Gerbe de textes libres

Encore sous l'emprise de la magistrale présentation d'Annie, ma « trace » sera bien évidemment un texte libre, composé à partir de ce que j'en retiens, sans m'attacher aux quelques notes que la richesse et la rigoureuse construction du propos ont condamnées à n'être que lacunaires.

Si j'ai bien compris, cela commence par un appel à l'écriture dans un « cahier d'écrivain », à la couverture personnifiée, où l'enfant écrit ce qu'il veut, comme il veut et qui ne sera jamais ramassé. Manifestement, cette ouverture peut créer un premier choc : celui que provoque chez l'enfant la découverte qu'il est libre d'écrire ou non et, surtout, que la maîtresse l'en croit capable, à priori, et sans recherche de contrôle. Belle application du principe d'éducabilité !

Vient ensuite le moment où l'enfant propose un texte, vraiment « libre », aux regards et à la lecture des autres. Nul doute que la démarche évoquée plus haut constitue une puissante incitation à la confiance qui favorise cette prise de risque.

Les pairs et la maîtresse (ou le maître) prennent alors connaissance de la création avec respect et bienveillance (on ne se moque pas !) et s'autorisent à émettre des suggestions pour l'améliorer, la règle de base étant que l'auteur reste maître de son écrit. La maîtresse peut aussi y trouver l'occasion d'intervenir au niveau de l'orthographe, de la grammaire ou de la syntaxe, preuve qu'il existe des moyens vivants de couvrir le « programme ».

J'observe là une pratique portée par le sens que donnera au texte libre sa valorisation sous sa forme imprimée ainsi que l'objectif d'une publication ultérieure. Elle illustre à merveille un de mes aphorismes préférés : « On apprend toujours seul mais jamais sans les autres ».

Quand le texte accède à l'étape qui lui permettra d'enrichir la gerbe des textes libres, son auteur voit la consécration de sa création, ses pairs trouvent une motivation à l'écriture et les maîtres et maîtresses qui participent à l'œuvre une raison de coopérer. Cette dernière s'apparente à une formation continue mutuelle qui leur ferait cruellement défaut s'ils devaient s'en remettre à l'institution. Là encore est mise en application une maxime, énoncée par Célestin Freinet qui disait que l'« on ne sait bien que ce que l'on a transmis ».

Célestin Freinet dont sont mis en œuvre ici plusieurs des fondements pédagogiques : la coopération, le tâtonnement expérimental, l'expression libre et l'éducation citoyenne au travers d'un engagement de l'enfant comme de l'enseignant. Fondements dont la pertinence trouve une démonstration dans l'enthousiasme et la conviction contagieuse dont a fait preuve Annie.

J'avoue que j'en regrette (presque) de ne plus exercer afin de pouvoir décliner une forme de texte libre au collège pour que, là aussi, les enfants d'aujourd'hui apprennent à agir dans le monde demain.

Jean Marie
28 mars 2024

Quel décalage entre le discours tenu par Annie, ce lundi 25 mars en soirée et en visio, et le contexte particulièrement pesant autour de l'école et de son devenir. Ce matin, mercredi 27 mars, c'est l'Expresso du Café pédagogique qui interroge : « Pourquoi une crise du recrutement des professeurs des écoles ? »

Quelques jours avant l'intervention d'Annie, j'avais entendu, à la radio, un débat qui, à l'occasion du 4^e « anniversaire » du déclenchement du confinement, questionnait la situation actuelle de l'hôpital en France. Au fil des échanges entre les participants (parmi lesquels la philosophe Cynthia Fleury), il devenait de plus en plus évident que les deux plus grands services publics de la France allaient aussi mal l'un que l'autre, et que ce qui caractérisait la situation du système de santé collait parfaitement pour dénoncer les maux dont souffre notre système éducatif, notamment en ce qui concerne les conditions d'exercice des personnels. Au terme du débat sur l'hôpital, 3 notions ont émergé pour (re)donner toute sa valeur au métier de soignant : le temps, le sens, le collectif.

Ce sont ces 3 notions que j'ai retrouvées en écoutant Annie nous présenter « la Gerbe de textes libres » :

- Le temps, c'est celui qu'il faut laisser aux élèves pour se lancer dans l'écriture d'un texte, accepter que ce soit plus long pour certains que pour d'autres ; c'est aussi celui qui est nécessaire à la mise en place d'un outil qui est bien plus qu'un outil, puisqu'il renvoie à tout un système qui fait de l'enseignant un chercheur qui a besoin de temps pour construire, par tâtonnements constants, un édifice pédagogique complexe.
- Le sens, c'est celui que les élèves ont la possibilité de mettre dans leurs écrits puisqu'ils ont la liberté de partir de ce qu'ils veulent et non pas de répondre à une injonction de l'enseignant ; pour l'enseignant, c'est, en observant, en accompagnant ses élèves, de sentir leur implication, de voir que l'activité d'écriture a du sens pour eux, et, réciproquement, pour l'enseignant aussi.
- Le collectif, c'est le groupe-classe qui accueille, discute, enrichit les textes produits individuellement, afin de les rendre publiables et qui, dans le même temps, permet les apprentissages pour une meilleure maîtrise de l'écrit, de la langue ; le collectif, c'est aussi celui des enseignants qui s'engagent, qui échangent entre eux pour contribuer à l'œuvre commune jusque dans sa réalisation concrète.

C'est tout ça « la Gerbe de textes libres » : un outil, une pratique (celle du texte libre), une démarche (la maîtrise et le perfectionnement infini de l'écrit). Avec, en prime, pour les élèves comme pour les enseignants, la satisfaction d'être reconnus comme sujets, comme auteurs à part entière de leurs textes pour les premiers, de leur activité professionnelle pour les seconds. Une source de plaisir partagé, de reconnaissance mutuelle.

En réponse à la question posée plus haut par l'Expresso, les auteurs de l'enquête sur « La perte d'attractivité du professorat des écoles en France au début du XXI^e siècle » avancent la revalorisation du métier d'enseignant et l'amélioration des conditions de travail. Sans aucun doute. De son côté, par son témoignage sur son expérience « Dans le sillage du grand pédagogue Célestin Freinet, Annie a fait rimer Education nouvelle et plaisir d'enseigner.

Jean-Pierre
27 mars 2024

Mes doigts se sont emparés du poids de ces lois qui décident de mes mots,
ils ont pris le droit de poser leur voix,

Merci madame l'institution,
tu nous invites à poser nos proses qui s'imposent librement.

Je te les pose sur un tapis de prose.
Tu me proposes de livrer de ces mots qui me délivrent de mes sautes d'humeur.
Sans nul autre besoin que d'étudier la forme,
je m'autorise à délivrer le fond qui grâce à ton bon ton,
se déroule dans l'élan de ce talent.

Michele Cannizzo
26 mars 2024

Tous mes remerciements à Annie pour la qualité de son exposé et pour la transmission à la fois sur le sens et sur le concret des pratiques proposées.

Merci également pour cette belle invitation à penser et à faire des liens.

Je partage donc quelques remarques personnelles.

- J'ai été tout d'abord très touché de retrouver un des piliers de l'éducation nouvelle : « la liberté d'être » et surtout de pouvoir apprécier son articulation avec le cadre scolaire et ses exigences. C'est en tout cas cette « liberté d'être » que nous proposons également aux bébés lors des ateliers enfants-parents PIKLER par le biais d'un espace-temps d'accueil de ce que chacun vit autour de ce que nous nommons « motricité libre ».

D'ailleurs mon amie Agnès Szanto, spécialiste de la motricité libre selon Pikler, a intitulé un de ses livres sur le sujet : « L'enfant qui vit, l'adulte qui réfléchit ».

- Le « cahier d'écrivain / cahier de textes libres » personnel (et personnalisé) de chaque élève est un outil concret qui permet à l'enfant d'avoir un espace personnel d'écriture dans le cadre de la classe, cahier qui - au grand étonnement de l'élève dont Annie a parlé - « ne sera jamais ramassé » et lu par l'enseignante.

Il m'a semblé que c'est un point essentiel pour faire vivre quelque chose en lien avec le respect de l'intime de chacun.

- Je retiens aussi la notion de « s'auteur – riser », s'autoriser à être l'auteur d'un texte ... et l'auteur de sa vie. Cette pratique du texte libre permet de donner/garantir du sens à l'acte d'écrire et donc une « vraie appropriation » de la langue et de l'écrit.

Si l'école ne vise pas cette émancipation de la parole de chacun, que vise-t-elle ?

- Annie a évoqué aussi la notion de tâtonnement comme fondement de la démarche d'apprentissage avec la citation d'un élève les « erreurs c'est mes amis ! ». Dans l'approche Pikler, nous nous intéressons avant tout au chemin singulier d'apprentissage de chaque bébé qui apprend par lui-même en expérimentant.

- Ce point est lié aux notions de responsabilité et de choix qu'a développés Annie : là aussi on rejoint des fondements de l'approche Pikler qui veut prendre en compte ces notions dès tout-petit chez le bébé en ne séparant pas cela de la notion de plaisir (de s'exprimer, d'écrire, de partager/publier son écrit, de lire, de « déguster » les textes...) pointée également par Annie

(« entre travail et plaisir »). Annie parle aussi d'un apprentissage à s'engager collectivement. Elle fait aussi le parallèle entre l'engagement des enfants et celui des enseignants.

- J'ai été vraiment très intéressé de découvrir également la dimension collective et socialisante de cette pratique. Ainsi, l'enfant dont on soutient l'estime de soi, la confiance en soi, qui se sent écouté, valorisé va apprendre aussi à accueillir la paroles des autres.

Cette pratique fait croître un groupe classe qui se construit par le partage et la mise en commun des vécus, sensations, émotions de chacun.

C'est un outil coopératif qui développe l'entraide et aussi la capacité à demander de l'aide.

Le texte libre est donc personnel mais il prend une dimension collective par le travail en coopération.

- Annie a souligné l'importance et l'impact du processus lui-même sur le groupe d'enfant : le choix des textes qui seront publiés fait l'objet d'échange et nécessite un partage et une confrontation des points de vue de chacun.

- Une petite transition vers la prochaine conférence-débat : il n'y a pas de groupe de niveau pour le texte libre ! L'expression personnelle de chacun a sa valeur propre. C'est le processus qui compte et non le résultat (même si on l'a vu l'intérêt pédagogique de cette approche est manifeste).

- Annie a abordé également la question de la musique : cela m'a fait repenser à la méthode musicale de Maurice Martenot.

Nicolas
28 mars 2024

Impressions pour une trace

Exposé très détaillé d'Annie sur le texte libre et sur la Gerbe de textes libres.

1. Le texte libre : *outil pédagogique qui permet à l'enfant (et pourquoi pas à l'adulte aussi ? - Thomas) de devenir un être humain complet.*

Mise en place progressive et patiente du texte libre (sur une année scolaire... ou même plusieurs ?). L'enseignant donne d'abord à chaque élève un « cahier d'écrivain », dans lequel il pourra écrire ce qu'il veut, quand il le veut ou à des moments déterminés par l'enseignant. Personne ne peut lire le cahier d'écrivain d'un élève sans son autorisation.

Au fil du temps, l'élève devient auteur, et la classe se constitue un patrimoine culturel, une œuvre commune à laquelle on se réfère. L'apprentissage et l'appropriation de l'écriture permet de développer, en parallèle, l'apprentissage et l'appropriation de la lecture.

2. La Gerbe de textes libres : *revue dont l'objectif est de valoriser les textes libres des élèves.*

Revue créée et éditée par l'ICEM 68 depuis une trentaine d'années. Annie a fait partie du comité fondateur et continue de travailler pour la revue : collecte des textes, corrections éventuelles, envoi à un comité éditorial, rédaction des éditoriaux. Annie a également pratiqué le texte libre dans ses classes tout au long de sa carrière.

La Gerbe est aussi un outil pédagogique, qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit coopératif et responsabilisant de la pédagogie Freinet. La participation des classes à La Gerbe ne se fait qu'avec leur accord. Ensuite, les classes s'engagent vis-à-vis de la revue : à envoyer des textes libres, et des textes qui respectent les règles de publication de La Gerbe.

Les élèves apprennent ainsi tous les aspects de l'écriture, aspects matériels, formels (Freinet avait institué l'imprimerie dans la classe), et contenu des écrits. Les élèves découvrent aussi l'échange entre classes, par la lecture et éventuellement par la réponse à des textes d'autres classes. Il se crée ainsi une culture commune.

Les responsables de La Gerbe proposent par ailleurs des aides à l'écriture. Annie continue son travail à La Gerbe ; la passion qu'elle a à le faire l'emporte sur le temps parfois important qu'il demande.

Accueil positif unanime des participants. Le temps d'échange qui a suivi l'exposé d'Annie a passé très vite ; il a peut-être même été trop court, mais le temps qui nous restait n'aurait pas permis d'épuiser un sujet aussi riche.

« Le texte libre contient tous les éléments de la pédagogie Freinet » (Jean-Pierre).

« Le texte libre est comme un arbre aux multiples ramifications et qui ne peut que faire croître tous ceux qui sont autour de lui ».

Thomas
29 mars 2024

« D'entrée de jeu » :

Ses propos entrent en résonance avec ce que je sais du parcours d'enseignante de Claire Heber Suffrin et des attentions qu'elle portait dans l'exercice de son métier.

Pour Annie comme pour Claire : on leur « emmène des enfants » dont les autres enseignants « ne savent plus bien quoi faire » !!

Les fondements de la pédagogie Freinet ont été des fondements de réflexion, de pratiques également pour Claire.

J'ai pu entendre le souci de voir réussir chaque enfant, que l'école et ce qui y est appris soit espace émancipateur, espace de découvertes et d'essai/erreur en sécurité, de coopération pour apprendre, pour s'engager.

Apprendre à coopérer et à s'engager cela s'apprend grâce aussi à des propositions, des procédures, des techniques qui sont cohérentes avec le projet pédagogique ; à l'instar du texte libre et la valorisation de celui-ci dans un cheminement exigeant entre le moment de l'écrit et la publication des textes.

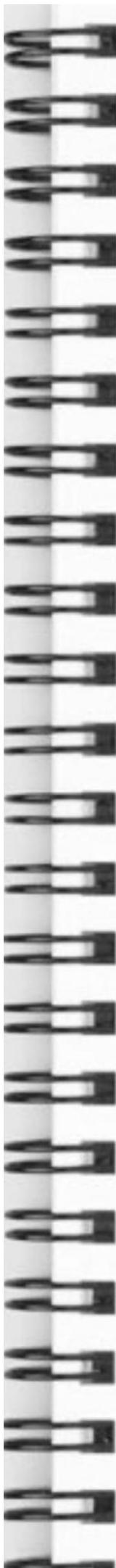
Des textes libres :

- Gerbes offertes et partagées vues comme un patrimoine commun,
- Matière vivante et riche,
- Promesse de collectif, mais processus exigeant qui nécessite de travailler, d'approfondir, de se faire chercheur, de cheminer ensemble là aussi beaucoup de similitudes avec la démarche des RERS (Réseaux Réciproques d'Echanges de Savoirs),
- Cahier personnel de textes libres : cahier où l'on écrit, dessine, illustre ce que l'on veut, comme on veut... comme un espace en plus qui s'ouvre en liberté.

« On ne connaît bien que ce que l'on transmet » (Freinet)

« On ne transmet que ce qu'on aime » (Christian Bobin , dans biographie de Christian Bobin)

Tina
27 mars 2024



ANNEXES

Des élèves témoignent

La Gerbe de textes libres - N°165 - Mai 2023

La Gerbe de textes libres dans la classe de CE2
de l'École Louis Pergaud à Belfort

Comment naissent et sont mis au point les textes libres

Écrire des textes libres, c'est la liberté !

La maîtresse programme une heure pour l'écriture d'un premier jet de textes libres. Ensuite, elle regarde les textes que les enfants souhaitent faire corriger ou corriger et publier. Ceux qui le souhaitent lisent déjà leurs textes devant la classe. Parfois, les élèves demandent à ce que cela soit la maîtresse qui les lise.

Un deuxième jet est prévu une semaine suivante. Nous rectifions trois textes que les enfants auront choisis pour être publiés. Quand il y en a plus que trois, on privilégie les textes de ceux qui n'ont pas encore été publiés. Et les autres textes sélectionnés sont imprimés et affichés dans le couloir avec les autres textes publiés.

Nous sommes fiers de nous d'avoir pu écrire ce texte. Mais, c'était très difficile d'expliquer nos ressentis, nos émotions...

Et, ce que nous apprécions le plus dans l'écriture de nos textes
c'est la "liberté" !

Comment écrire ...

Du stress au plaisir

Sur le moment, à chaque fois que je dois écrire un texte, je suis stressé car j'ai peur de ne pas trouver d'idées. Je me calme et j'essaie de me concentrer parce que j'éprouve du plaisir pour écrire. Des idées arrivent dans ma tête sans que je sache pourquoi.

Yacine, CE2

Comment trouver son imagination ...

Quand j'écris, je trouve mon inspiration en pensant que je joue avec ma petite sœur ou en imaginant que je vais dehors et j'observe tout ce qui se passe autour de moi (des enfants jouent au foot, au basket, au loup...).

Ahmed, CE2

Quand notre texte est choisi...

Quel bonheur !

J'ai eu la chance d'avoir un texte publié dans la Gerbe. La publication m'a rendue heureuse et m'a fait extrêmement plaisir car je ne pensais pas être capable d'écrire un texte qui pouvait être choisi par la classe.

Ritej, CE2

Et quand notre textes est publié ...

L'émerveillement de mes parents

Mon texte a déjà été publié et mes parents ont eu la chance de pouvoir le lire ainsi que d'autres textes d'enfants. Ils étaient émerveillés. Mes parents étaient surpris et impressionnés que les enfants puissent écrire d'aussi beaux textes.

Et, quand ils ont trouvé et lu mon texte, ils m'ont félicitée.

Djeinaba, CE2

Mes parents impressionnés et fiers

Quand mes parents ont vu la Gerbe, ils ont été impressionnés. Ils étaient surtout fiers de moi.

Ibrahim, CE2

Des enseignants témoignent

Témoignages de collègues qui participent à La Gerbe de textes libres.

La Gerbe de textes libres répond-elle à votre attente ?

J'ai interrogé mes élèves. Les réponses sont toutes positives. Les élèves apprécient la Gerbe pour les raisons suivantes :

- la découverte de nouveaux textes écrits par des enfants,
- il y a des textes pour tous les âges,
- tous les élèves peuvent envoyer leur texte et être publié,
- écrire des textes libres permet de travailler l'imagination. Il n'y a pas de thème imposé. On peut créer son histoire, améliorer son texte avec la classe. Il y a plein de manières d'écrire un texte. On peut raconter une histoire, écrire une poésie ou parler de notre vie de tous les jours,
- la lecture des textes libres permet de découvrir les autres enfants.

Deux élèves apportent de la nuance, en mettant en avant la difficulté liée à l'écriture d'un texte (relecture, correction, etc.)

Un collègue de Rixheim

Qu'apporte La Gerbe de textes libres à la vie de la classe ?

Elle donne envie à mes élèves d'écrire, incontestablement ! Un élève lit tous les jours à l'accueil un texte qu'il prépare à la maison. Ils prennent souvent des numéros lors de l'action "Silence on lit". Ils adorent lire les anciennes Gerbes.

Depuis que je pratique les textes libres et que nous utilisons la Gerbe, les enfants écrivent énormément. Ils n'ont plus du tout le même rapport à l'écrit.

La Gerbe permet aux enfants de voir qu'on peut écrire à tout âge et qu'elle leur donne l'envie d'écrire. Ce recueil leur permet d'être valorisés dans leur travail d'écriture.

Si certains textes publiés pouvaient être illustrés ça serait vraiment enrichissant.

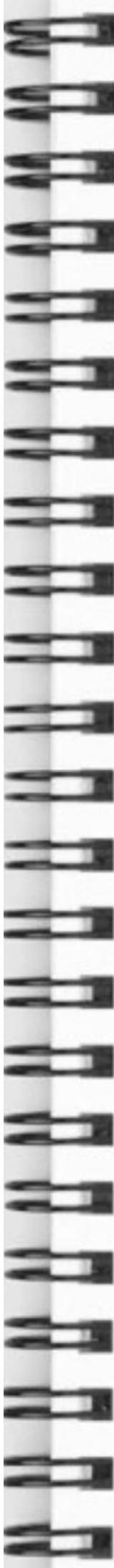
une collègue de Sentheim

La Gerbe de textes libres incite à pratiquer le texte libre, une pratique riche. La plupart des élèves sont motivés pour écrire, ils souhaitent vivement être publiés.

une collègue de Mulhouse

La Gerbe apporte une super motivation pour l'élève d'être imprimé et publié ainsi qu'une émulation dans la classe, un respect pour chaque texte présenté...

Une collègue des Vosges



Dans la classe, La Gerbe est une plus grande motivation pour écrire, une reconnaissance de leur production et un temps de lecture partagé.

une collègue en classe Ulis

La Gerbe de textes libres apporte une motivation à écrire, la joie de recevoir La Gerbe et la fierté d'être publié.

Une collègue de CE2

Qu'est-ce qui peut expliquer que la participation est un peu irrégulière pour certains numéros ?

Tous les élèves écrivent des textes libres au même moment, pendant un temps d'écriture inscrit à l'emploi du temps de la classe. Ensuite, beaucoup de mes élèves ont besoin du soutien de l'adulte (voir dictée à l'adulte), donc cela se pratique à la fois dans des moments institutionnalisés et/ou des moments en individuels.

Une collègue en classe Ulis

Le choix de textes est-il prévu dans l'organisation de la classe ?

Oui et non, j'effectue dans un premier temps une présélection. Les enfants choisissent parmi ceux sélectionnés. Puis les textes de tous les enfants non publiés sont affichés dans le couloir et nous en lisons un tous les jours en rentrant de récréation.

Nous avons un moment où les textes sont repris pour être ensuite soit publiés soit affichés dans le couloir.

Une collègue en CE2

Quelle est la place du texte libre et de La Gerbe de textes libres dans l'organisation de la classe ?

Je ne fonctionne pas avec un emploi du temps régulier. La mise au point avec toute la classe a été menée quelques fois, mais elle n'était pas satisfaisante car dans les situations d'oral collectif, seuls quelques élèves (les bons) sont en recherche, les autres sont passifs. Dans le cas idéal, cela devrait se faire en groupe réduit guidé par l'enseignant, mais cela n'était pas possible. La mise au point qui était dans certains cas une réécriture a été faite individuellement la plupart du temps.

Une collègue de CE1 à Mulhouse

Quelques textes libres...

La piscine

Un jour avec la classe, on est allés à la piscine. D'habitude, la piscine, c'est chouette. Mais pas ce jour-là ! Quand j'ai sauté avec Lilou... il y a eu un trou noir et on est tombés dedans.

Dans le trou noir, on pouvait respirer mais on était coincés. Il n'y avait aucune sortie. On ne pouvait plus bouger. Heureusement, un garçon a sauté. Le trou noir s'est réouvert et on a pu sortir !

Par chance, le trou noir s'est refermé très très vite. On était sauvés !

Billie, CE1

La journée d'école

Il y a des fois, je n'ai pas envie !!!

Je me dis : « Allez, on y va ! », et puis non, je n'y arrive pas.

Pourtant c'est obligé d'y aller, alors j'y vais !

Après j'attends la récré et la fin de la journée.

Quand ça va bientôt sonner, je me prépare à rentrer.

Je pourrai me reposer, dans mon lit douillet !

Gabriel, CM1

L'amitié, un sentiment étrange

L'amitié, quel sentiment étrange !

Qui nous réchauffe le cœur.

Il nous met des papillons dans le ventre.

Il nous protège de toutes les pensées négatives

Qui pourraient nous rendre tristes.

J'adore ce sentiment merveilleux

Qui nous donne le sourire et la gentillesse.

Marguerite, CE2

Bobby

L'année dernière, dans ma famille, nous avons reçu un chaton. C'était un mâle, il avait un mois, il était noir avec des yeux bleus, il s'appelait Bobby. Il était très joueur. Avec mes frères et sœurs, on aimait bien secouer un câble sur le sol parce qu'il se mettait à courir partout. On le douchait une fois par semaine.

Il réclamait tout le temps à manger. Il dormait beaucoup. Une fois, il est tombé du canapé pendant son sommeil. Une autre fois, j'étais couché, il m'a tapoté la joue avec sa patte pour voir si je dormais puis il a dormi avec moi. Il me courait tout le temps après. Il faisait beaucoup de bêtises.

Mes parents ont décidé de l'amener à la SPA. Moi je ne voulais pas, mais ils l'ont quand même fait.

Et moi j'étais triste.

Ibrahim